



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1779-03**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1779-03 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement n° 1779 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 919 000 \$ »

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 21 mai 2024.

QUE le règlement a été approuvé le 16 juillet 2024 conformément à la loi pour un emprunt additionnel de 919 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 24^e jour du mois de juillet 2024.

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca